

**Procès-verbal de l'assemblée générale de l'Association des retraitées et retraités
Les Sages du Cégep du Vieux Montréal tenue le 26 novembre 2013 à 12h
Au restaurant Casa Grecque, 200 rue Prince-Arthur Est, Montréal**

1. Ouverture de l'assemblée

Le président, Madjela Poirier, souhaite la bienvenue à tous les Sages de l'Association présents à cette assemblée générale annuelle.

Il en profite pour remercier les membres du comité exécutif en la personne de Serge Chéné, de Louis Famelart, de Lisette Lambert et de Réal Raymond ainsi que les membres substitués Jean-Marie Dion, Michel Gagné et Michel Laflamme pour leur travail et leur soutien.

De plus, un grand remerciement à Francine Bastien, Jacob Wexler et Michel Laflamme qui s'occupent respectivement de la mise à jour du site de l'Association, des entrées de données concernant les informations personnelles des personnes retraitées et du Bulletin de l'association.

Il souligne que les 4 membres du comité exécutif sollicitent un nouveau mandat. Jean-Marie Dion et Michel Laflamme désirent aussi conserver leurs postes à titre de substitués. L'expertise de Michel Gagné sera aussi utilisée dans différents dossiers.

Il rappelle que tous les membres ont reçu, par la poste ou par courriel, le présent ordre du jour, le procès-verbal de l'assemblée générale du 27 novembre 2012, le bilan financier et le bilan du comité exécutif.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Daniel Fiset et
secondé par Jean Charest
d'adopter l'ordre du jour, tel que présenté.
Adopté.

3. Corrections, adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 27 novembre 2012

Il est proposé par Michel Boisvert et
secondé par Danielle Aubin

D'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale du 27 novembre 2012, tel que rédigé.
Adopté.

4. **Élection à la présidence et au secrétariat d'élections**

Le président suggère Jean Charest et Lisette Lambert respectivement président et secrétaire d'élections.

Il est proposé par Serge Chéné et secondé par Louis Famelart.

Adopté.

Jean Charest et Lisette Lambert acceptent. Ils sont élus sans opposition.

5. **Bilan du comité exécutif** : le président explique les grandes lignes du bilan.

Il est proposé par Jac Hurteau et secondé par Michel Boisvert

De **recevoir** le bilan du comité exécutif.

Adopté à l'unanimité.

6. **États financiers** :

Le président présente le bilan financier.

En date du 1^{er} novembre 2013, les fonds de l'Association s'élèvent à 7404.18\$.

Il est proposé par Gérard Pagny et appuyé par Jean-Claude Labonté

De **recevoir** le bilan financier de l'Association..

Adopté.

7. **Campagne de financement de la Fondation du CVM** :

La Fondation du cégep du Vieux Montréal a récemment procédé au lancement de sa campagne majeure de financement « Ouvrir les horizons ». Cette campagne quinquennale de 2 millions \$ vise à apporter des améliorations concrètes à la qualité de l'enseignement et de la vie étudiante en soutenant les projets suivants :

- **Création d'un fonds de bourses capitalisés - 750 000 \$**
 - Bonifier le programme de bourses
 - Assurer la pérennité du Fonds d'extrême nécessité
 - Contribuer au financement du volet international
- **Mise à jour et ajout d'équipements de pointe - 750 000 \$**
 - Renouveler les outils et appareils utilisés pour l'enseignement
 - Renouveler les équipements sportifs
- **Programme d'aide destiné aux étudiants en situation de handicap - 500 000 \$**
 - Acquérir des équipements et des outils spécialisés
 - Effectuer des recherches appliquées
 - Mettre en place des services adaptés

Il est indispensable pour le Collège de poursuivre son développement et de continuer d'investir dans des projets favorisant la réussite de ses étudiants. Pour atteindre son objectif, la participation de toute la communauté est essentielle. Votre don aura un impact significatif sur le succès de la campagne. Merci de votre générosité!

Madjela Poirier informe l'assemblée que dans le cadre de sa campagne de financement 2013-2017, la directrice de La Fondation a demandé à l'exécutif de lui donner la liste des courriels et des adresses des personnes retraitées, et ce, dans le but de communiquer avec ceux-ci.

Il a été proposé par Serge Chéné et secondé par Réal Raymond :

« Que l'Association des retraitées et retraités fournisse à la Fondation du CVM les courriels et adresses des personnes retraitées de l'Association ».

Cette proposition a été **rejetée** à l'unanimité par l'exécutif.

Il sera plutôt suggéré à la directrice de la Fondation d'envoyer l'information directement à Michel Laflamme qui la fera paraître dans le Bulletin des Sages du Vieux.

8. Élections au comité exécutif de l'Association et des substituts pour 2014

Jean Charest et Lisette Lambert assument leur rôle respectif de président et de secrétaire d'élections. Le président d'élections procède à la mise en candidature aux postes suivants :

Poste à la présidence de l'Association.

Lise Rochette propose Madjella Poirier.

Madjela Poirier accepte et est élu à l'unanimité.

Quatre (4) postes à titre de membres du comité exécutif

Francisco Gonzales propose Serge Chéné.

Francisco Gonzales propose Louis Famelart.

Francisco Gonzales propose Gérard Pagny.

Francisco Gonzales propose Lisette Lambert.

Tous acceptent et sont élus sans opposition.

Trois (3) postes à titre de membres substituts en appui à l'exécutif

Daniel Fiset propose Michel Laflamme.

Daniel Fiset propose Jean-Marie Dion.

Daniel Fiset propose Michel Gagné.

Tous acceptent et sont élus sans opposition.

9. Droit de parole aux membres

Une carte de prompt rétablissement sera envoyé à Lionel Décarie de la part de tous les membres de l'Association.

Madjela informe les participants qu'un sondage sera effectué afin d'évaluer la pertinence de transférer les dîners du mardi au mercredi afin de permettre aux personnes ayant des activités le mardi d'y participer.

Madjela Poirier informe les membres de l'assemblée générale que Lisette Lambert et France Maltais, toutes deux retraitées du CVM, procède à une levée de fonds pour acheter et distribuer des moustiquaires dans des villages sénégalais touchés par la malaria. Votre contribution est importante pour l'achat de ces moustiquaires qui peuvent sauver des vies. Une moustiquaire peut abriter jusqu'à 4 enfants. Son prix varie de 5\$ à 10\$ selon les années et la devise. Il invite fortement les membres à participer généreusement à cette levée de fonds.

10. Levée de l'assemblée

Sur une proposition de Lise Parenteau, l'assemblée est levée à 12h45.

Lisette Lambert, secrétaire